

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : Attribution des marchés de travaux de restructuration de l'ancien Château Bouthier Cornaz en centre culturel

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2185-1 et 2 du code de la commande publique,

Vu la nécessité de passer des marchés de travaux pour la restructuration de l'ancien château en centre culturel, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique 2019,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP le 19 octobre 2023, et sur la plate forme e-marchespublics.com, le 18 octobre 2023,

Considérant l'analyse des candidatures et des offres synthétisé dans le rapport en date du 18 decembre 2023,

DECIDE

- Article 1 : Après consultation et analyse, de conclure les marchés suivants pour les lots ci-après :

Lot	Entreprise	Montant
01 – Désamiantage – démolitions	LYDE CONSTRUCTION(69680 CHASSIEU)	50 000.00 € HT
07 – Menuiseries intérieures	LCA (69210 SAINT BEL)	55 615.00 € HT
08 – Peintures	VERDIER (69500 BRON)	40 529.85 € HT
09 – Sols souples	STORIA (69005 LYON)	44 000 € HT
10 – Plomberie – Chauffage – Ventilation	Martin Frederic(69005 LYON)	249 844.00 € HT
12 – Ascenseurs	TK ELEVATOR (49001 ANGERS CEDEX 01)	28 660.00 € HT
13 – Équipement de cuisine	HIE Équipement (38430 MOIRANS)	22 052.54 € HT

- Article 2 : Après consultation et analyse, de déclarer les lots ci-après :

- Infructueux car sans aucune offre :
 - Lot 02 : VRD
 - Lot 03 : Gros Œuvre – Ravalement – Carrelage
 - Lot 06 : Aménagements Intérieurs

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 069-216902700-20231214-2023_056D-AU



- Article 3 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 20-12-2023,

Le Maire,

Raymond DURAND

